



## NOTE UNITÉ NATIONALE

Voilà maintenant un mois que, sous prétexte de lutter contre la propagation du Covid 19, nous vivons dans un régime d'exception autrement appelé état d'urgence sanitaire.

De manière autoritaire, le gouvernement et sa majorité ont promulgué des ordonnances qui remettent en cause les libertés publiques et individuelles, les droits et prérogatives des Institutions Représentatives du Personnel et des représentants des salariés, permettant de déroger au droit du travail notamment sur les questions de temps de travail. Aucune disposition contraignante n'a été prise pour mettre à contribution le capital.

Ces ordonnances sont applicables jusqu'à fin 2020, c'est-à-dire bien au-delà de la période envisagée de crise sanitaire, le patronat demande d'ailleurs qu'un certain nombre de mesures puissent perdurer. Ces ordonnances s'inscrivent dans la logique de remise en cause des droits sociaux portée par les gouvernement successifs. Ne doutons pas que les ordonnances d'aujourd'hui seront la politique sociale de demain.

Ces ordonnances enlèvent, dès aujourd'hui, des moyens de résister qui permettront au patronat d'asseoir cette politique antisociale de manière pérenne. La confiance est telle que, dans nombre d'entreprises, les directions se permettent d'aller au-delà de ce que permettent les ordonnances et tentent d'imposer leur politique à coup de primes, de chantage à l'emploi, d'éloignement des représentants du personnel et des militant syndicaux loin des sites, sous prétexte de quarantaine, de télétravail ou autres, en multipliant les difficultés à pouvoir se déplacer...

Quand les menaces ne suffisent pas, les directions n'hésitent pas à sanctionner. Dans les Bouches du Rhône, les entretiens et sanctions se multiplient, dans la Santé, la grande distribution, la Propreté...

Pour le patronat, la période est évidemment propice pour, à la faveur du choc créé par la crise sanitaire, imposer ses projets, ses nouvelles organisations du travail qui, souvent, étaient déjà dans les cartons : réduction du personnel, travail de nuit, plus grande amplitude horaire d'ouverture dans le Commerce, mise en place du « drive », généralisation du télétravail.

On le voit, derrière l'appel à l'unité nationale, il y a une classe qui n'a toujours pas renoncé à ses intérêts particuliers contre l'intérêt général.

Pour résister le plus fortement possible dès aujourd'hui, le monde du travail a besoin de perspectives émancipatrices car nous ne pourrions sortir de cette crise sanitaire et économique avec les méthodes et les dogmes qui ont engendré ces crises.

A la faveur de ces crises, le remodelage de notre modèle social se poursuit et s'accélère :

- casse des Services Publics et de l'Hôpital Public avec, entre autres, les partenariats public/privé annoncés et, de manière générale, des politiques publiques toujours sous la contrainte de budgets répondant aux politiques d'austérité en cours depuis des décennies,

- casse de nos industries avec, pour notre département, des fermetures, plans de licenciements et restructurations qui se poursuivent à la SAD, à PMA, à ARCELORMITTAL, à ALTEO ou à la Centrale de GARDANNE par exemple.

La casse de nos droits, des conditions de travail et d'emploi, le chômage de masse qui s'annonce, la paupérisation d'une grande partie des travailleurs actifs ou privés d'emploi, des retraités, des jeunes, ne sont pas acceptables et doivent être combattus avec vigueur.

Les appels à l'unité nationale ne nous feront pas renoncer à combattre des politiques antisociales et réactionnaires. Les travailleurs ne doivent pas être les sacrifiés de la guerre économique que se livrent les capitalistes dans le cadre de productions et d'échanges qu'ils ont choisi de globaliser à l'échelle de la planète. Notre classe peut sortir vainqueur de cette guerre, pour cela nous devons l'organiser.

Quant aux appels au dialogue social, ils ne peuvent être entendus que par ceux qui partagent les mêmes objectifs et finalités. Pour notre part et conformément à nos repères revendicatifs nous revendiquons plus de démocratie sociale.

Dès maintenant, nous devons en tenant compte des conditions de la période, impulser partout sur les lieux de travail des cahiers revendicatifs exigeant que tous les moyens soient mis en œuvre pour protéger les travailleurs, leurs droits et conditions de travail et de vie actuelles et futures.